

Guide d'utilisation

**Outil de gestion budgétaire
Mon budget**

Table des matières

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

[À quoi sert Mon budget?](#)

[Où trouver l'outil de gestion budgétaire Mon budget?](#)

[Est-ce que l'utilisation de Mon budget peut modifier mes comptes dans AccèsD?](#)

[Quel est mon historique de transactions?](#)

QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR ÉTABLIR UN BUDGET?

[1. Sachez ce qui entre dans vos poches et ce qui en sort](#)

[2. Structurez votre budget](#)

[3. Réalisez vos projets](#)

POUR COMMENCER

[Pour commencer à utiliser Mon budget](#)

VUE D'ENSEMBLE

TRANSACTIONS

[Pour catégoriser une transaction ou modifier une catégorie](#)

[Pour diviser une transaction](#)

[Pour exclure une transaction](#)

[Pour ajouter une transaction](#)

BUDGET

[Pour créer un budget](#)

[Pour modifier un budget déjà créé](#)

PROJETS

[Pour créer un projet](#)

[Cas particulier des produits d'épargne à terme par versements](#)

[Pour modifier ou supprimer un projet](#)

PRÉFÉRENCES

CONSEILS POUR AMÉLIORER LA GESTION DE VOS FINANCES

[1. Comment réduire vos frais de service et d'intérêts?](#)

[2. Comment simplifier la gestion de vos comptes?](#)

[3. Comment respecter mon budget?](#)

[4. Que faire si je dépasse mon budget?](#)

[5. Comment atteindre mes objectifs d'épargne?](#)

[6. Comment bien choisir mon produit d'épargne?](#)

[7. Que faire si je suis en retard dans l'atteinte de mes objectifs d'épargne?](#)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

À quoi sert Mon budget?

Mon budget est un outil de gestion budgétaire qui vous aide à suivre vos revenus et vos dépenses de tous les jours et à définir des objectifs budgétaires réalistes. En un coup d'œil, vous pouvez voir ce qui entre dans vos poches et ce qui en sort, ce qui vous permet de mieux gérer votre argent.

Où trouver l'outil de gestion budgétaire Mon budget?

Pour accéder à votre outil de gestion budgétaire, vous devez vous connecter à AccèsD Internet. Si vous n'êtes pas encore inscrit à AccèsD, faites-le dès maintenant en ligne au www.desjardins.com/inscription-accesd.

Est-ce que l'utilisation de Mon budget peut modifier mes comptes dans AccèsD?

Non. Aucune action effectuée dans **Mon budget** n'a d'impact sur vos comptes dans AccèsD. L'outil **Mon budget** vous permet de classer simplement, rapidement et en toute sécurité vos revenus et vos dépenses en catégories, et ce, afin de mieux gérer votre budget.

Quel est mon historique de transactions?

Vous disposez d'un historique composé des transactions enregistrées depuis la mise en ligne de l'outil, en juin 2012. Votre historique se crée au fur et à mesure; plus le temps passe, plus votre historique est important. Ultimement, vous disposerez d'un historique de 12 mois, ce qui vous permettra alors d'avoir une vision annuelle de vos dépenses.

QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR ÉTABLIR UN BUDGET?

1. Sachez ce qui entre dans vos poches et ce qui en sort

La première étape dans l'élaboration d'un budget consiste à savoir où va votre argent. Pour vous aider à le découvrir, **Mon budget** catégorise automatiquement un grand nombre de dépenses. Il vous suffit ensuite de décider dans quelles catégories iront les dépenses n'ayant pas été catégorisées par l'outil. Vous pouvez aussi créer des catégories supplémentaires et même programmer l'outil pour qu'il classe automatiquement certaines dépenses futures que vous aurez déterminées.

2. Structurez votre budget

Faire un budget, c'est plus que suivre ce qui entre dans vos poches et ce qui en sort. Pour garder un meilleur contrôle de vos dépenses, il est essentiel de vous fixer des objectifs budgétaires. Respecter ces objectifs vous encouragera à en définir d'autres. Ainsi, avec le temps, vous serez en mesure de réaliser vos projets, de faire des achats importants ou d'investir à plus long terme.

Pour vous fixer des objectifs budgétaires réalistes, vous devez tenir compte de 4 types de dépenses :

- les dépenses hebdomadaires (épicerie, essence, sorties, etc.)
- les dépenses mensuelles (paiements liés à l'habitation ou à l'automobile, assurances, etc.)
- les dépenses annuelles (permis de conduire, vacances, taxes municipales et scolaires, réparations, etc.)
- les montants alloués à l'épargne et aux placements (fonds d'urgence, retraite, projets, etc.)

Mon budget vous permet de suivre uniquement les dépenses et les revenus inscrits à vos relevés de compte caisse et Visa Desjardins.

En cumulant vos dépenses et en les ramenant sur une base mensuelle, **Mon budget** vous permet de bien comprendre leur importance et vous aide à vous fixer des objectifs réalistes.

Vous avez bien planifié vos dépenses et vos revenus et savez maintenant si votre budget est équilibré, s'il est déficitaire (plus de dépenses que de revenus) ou s'il est excédentaire (plus de revenus que de dépenses)? Vous êtes prêt à passer à l'étape suivante. Si vous avez besoin de conseils pour gérer vos finances personnelles ou pour préparer un plan d'action, visitez l'espace d'éducation et de coopération de Desjardins au www.desjardins.com/coopmoi.

3. Réalisez vos projets

Qu'il s'agisse de réaliser un projet qui vous tient à cœur ou de faire face à des dépenses imprévues, épargner est important. Mais ce n'est pas nécessairement facile. Avec un peu de persévérance et de bons outils d'épargne, vous mettrez assez d'argent de côté pour parer à toute éventualité sans compromettre votre équilibre financier.

Mon budget vous accompagne dans la réalisation de vos projets à court terme en vous permettant de vous fixer des objectifs d'épargne et d'en suivre la progression. Une fois que vous aurez défini des objectifs réalistes, utilisez le virement automatique entre comptes ou procurez-vous un compte épargne à dépôts périodiques pour vous aider à les atteindre.

POUR COMMENCER

Pour commencer à utiliser Mon budget

Une fois dans AccèsD Internet, vous trouverez l'outil dans le dernier onglet à droite au haut de la page. Lors de votre première connexion à l'outil de gestion budgétaire, vous aurez accès à une brève description des 3 étapes à suivre pour établir un budget efficace. Lorsque vous serez prêt, cliquez sur **Continuer**. L'outil finalisera la catégorisation automatique de toutes vos transactions et vous amènera directement sous l'onglet **Vue d'ensemble**.

Mon budget

Bienvenue dans Mon budget

Un outil simple qui vous permet de mieux comprendre où va votre argent et de suivre votre budget.

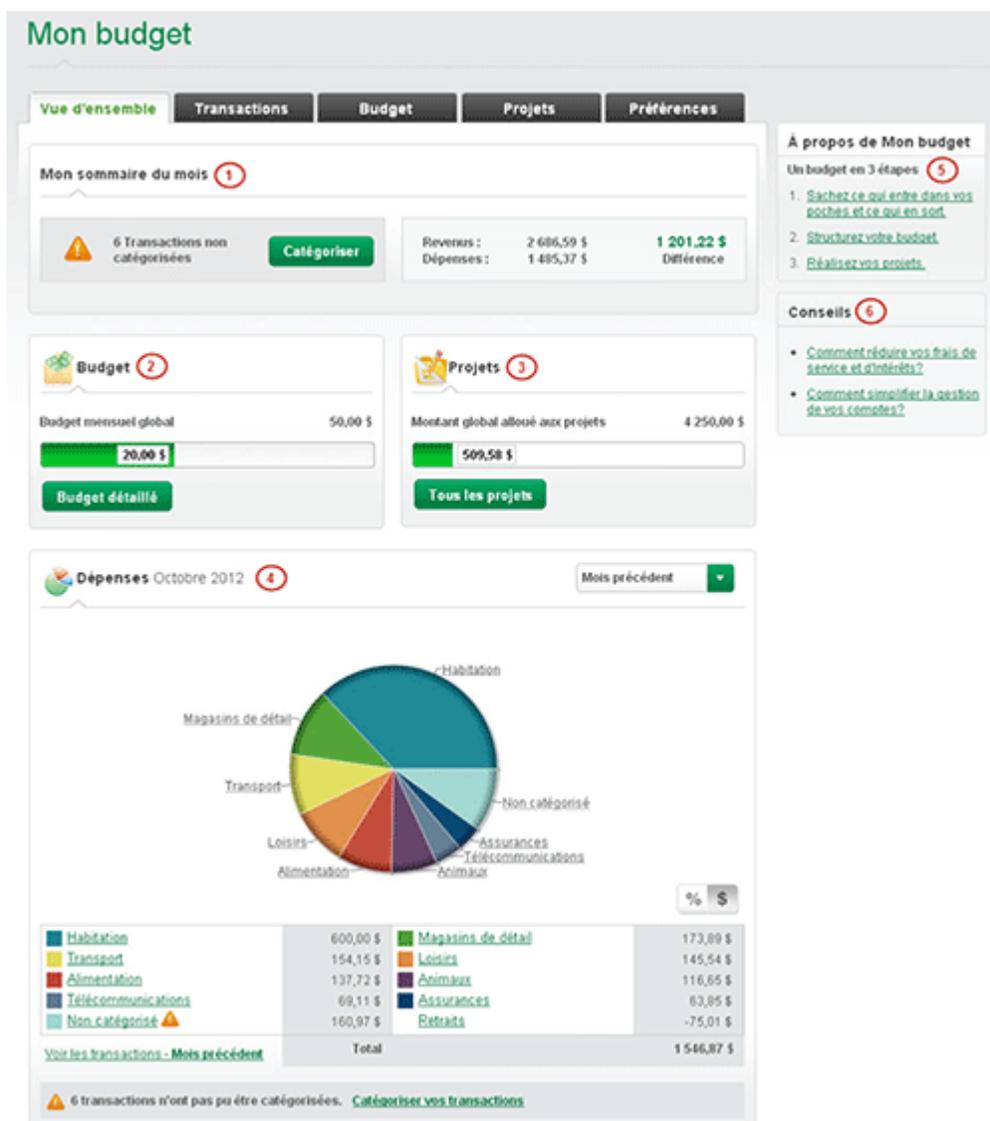
<p>1</p> <p>Catégorisez vos transactions</p>  <p>Pour avoir un portrait clair de vos dépenses et de vos revenus</p>	<p>2</p> <p>Créez votre budget</p>  <p>Pour garder un meilleur contrôle de vos dépenses</p>	<p>3</p> <p>Faites le point</p>  <p>Pour réaliser vos projets</p>
--	--	---

Votre utilisation de l'outil Mon budget entrainera la catégorisation des transactions inscrites à vos relevés de comptes caisses et VISA Desjardins pour vous présenter une vue d'ensemble de vos revenus et de vos dépenses. L'outil présentera également toutes les modifications que vous pourriez apporter à l'intérieur de celui-ci pour vous présenter une vue d'ensemble de vos revenus et de vos dépenses.

[Continuer >](#)

VUE D'ENSEMBLE

En quelques clics, **Mon budget** vous permet d'avoir un aperçu global de vos transactions courantes. La page **Vue d'ensemble** vous offre une vue rapide de l'ensemble de l'information incluse dans **Mon budget**.



Attention!

Vos transactions Visa autorisées non facturées ne sont pas encore intégrées à l'outil.



Pour un meilleur portrait de vos dépenses, pensez à catégoriser vos retraits et vos chèques!

- 1 : Mon sommaire du mois** vous rappelle l'action à prendre pour mettre à jour le suivi de votre budget dans l'outil et vous présente les revenus et dépenses du mois courant pour les comptes que vous avez inclus dans **Mon budget**.
- 2 : Budget** vous permet de consulter vos dépenses moyennes mensuelles budgétisées par catégorie et d'en suivre graphiquement la progression, de façon à mieux les contrôler.
- 3 : Projets** vous aide à voir rapidement si vous êtes en voie d'atteindre l'objectif d'épargne que vous vous êtes fixé.
- 4 : Dépenses** vous permet de visualiser en un coup d'œil l'ensemble de vos dépenses. Vous pouvez choisir divers historiques de transaction et pouvez aussi creuser l'information à l'intérieur même de certaines catégories. Vous pouvez consulter votre graphique en valeur monétaire ou en pourcentage.
- 5 : À propos de Mon budget** vous accompagne dans une utilisation efficace et pertinente de l'outil en vous guidant dans les étapes à suivre pour obtenir une saine gestion de vos finances.
- 6 : Conseils** vous offre des astuces pour vous permettre d'optimiser la gestion de vos finances personnelles.

TRANSACTIONS

Profitez d'une vue complète de toutes vos transactions courantes provenant aussi bien de vos comptes caisses que de vos comptes Visa Desjardins que vous avez décidé d'inclure dans **Mon budget**.

Mon budget catégorise automatiquement la très grande majorité de vos transactions. L'onglet **Transactions** vous permet de classer adéquatement les transactions qui ne le sont pas ou même de catégoriser différemment vos transactions si vous le souhaitez.

Pour apporter une modification à la catégorisation, sélectionnez la transaction à modifier et cliquez sur le bouton **Modifier**. Une nouvelle boîte apparaîtra à partir de laquelle vous pouvez effectuer certaines actions pour vous aider à optimiser votre portrait de dépenses et de revenus.

Mon budget

[Vue d'ensemble](#)
[Transactions](#)
[Budget](#)
[Projet](#)
[Préférences](#)

 Transactions

 6 transactions n'ont pas pu être catégorisées automatiquement.
 Obtenez un portrait complet de vos revenus et de vos dépenses en catégorisant vous-même ces transactions.
[Catégoriser ces transactions](#)

Afficher : 3 derniers mois

<input type="checkbox"/>	Date	Descriptif	Compte	Catégorie	Montant (\$)
<input type="checkbox"/>	24 SEP 2011	PETROCAN-9901 BOUL L'ACADMONTREAL QC	EOP-12345	Transport-carburant	- 45,32
<input type="checkbox"/>	22 SEP 2011	Cafe St Viateur	VISA 4540*****1234	Restaurants	- 22,53
<input type="checkbox"/>	22 SEP 2011	RENO DEPOT MARCHE CENTRAL MONRTEAL QC	VISA 4540*****1234	Habitation-entretien et rénovation	- 54,30
<input type="checkbox"/>	20 SEP 2011	BUREAU EN GROS #49 MONTREAL QC	EOP-12345	Non catégorisé	- 49,53
<input type="checkbox"/>	19 SEP 2011	LEBEAU VITRES D'AUTOS #61MONTREAL QC	VISA 4540*****1234	Transport-entretien	- 92,76
<input checked="" type="checkbox"/>	17 SEP 2011	APL'APPLE ITUNES STORE 800-676-2775 ON	VISA 4540*****1234	Non catégorisé 	- 14,99
<input type="checkbox"/>	15 SEP 2011	SAQ23087 HENRI-BOURASS MONTREAL QC	<input type="button" value="Modifier"/>	Alimentation-boissons alcoolisées	- 76,85
<input type="checkbox"/>	08 SEP 2011	Virement AccèsD 9876	EOP-23456	Revenu	600,00
<input type="checkbox"/>	08 SEP 2011	PETROCAN-9901 BOUL L'ACADMONTREAL QC	EOP-12345	Transport-carburant	-44,20
<input type="checkbox"/>	07 SEP 2011	CAFE LE PETIT FLORE MONTREAL QC	VISA 4540*****1234	Alimentation-restaurants	-21,83
<input type="checkbox"/>	06 SEP 2011	PETROCAN-9901 BOUL L'ACADMONTREAL QC	EOP-12345	Transport-carburant	-14,20

Transactions par page

[2](#) | [3](#) | [4](#) | [5](#) | [6](#) | [7](#) | [8](#) | [9](#) | [10](#)

Pour catégoriser une transaction ou modifier une catégorie

Sélectionnez, parmi les catégories proposées, celle qui vous convient.

Date	Descriptif	Compte	Catégorie	Montant (\$)
08 OCT 2012	Achat / SEARS CANADA #1080	000000-EOP	Non catégorisé	- 160,97

Modifier cette transaction Autres actions : [Diviser](#) [Exclure](#)

Changer de catégorie: Non catégorisé

Sauvegarder
Annuler

Si aucune catégorie ne vous convient, vous pouvez en créer une nouvelle.

Date	Descriptif	Compte	Catégorie	Montant (\$)
08 OCT 2012	Achat / SEARS CANADA #1080	000000-EOP	Non catégorisé	- 160,97

Modifier cette transaction Autres actions : [Diviser](#) [Exclure](#)

Changer de catégorie:

- Non catégorisé
- Alimentation
- Assurances
- Divers
- Épargne
- Habitation
- Loisirs
- Magasins de détail
 - Appareils électroménagers
 - Électronique/Informatique
 - Vêtements
 - Magasins de détail - Autres
- Retraits
- Revenus
- Santé
- Services financiers
- Télécommunications
- Transport
- Non catégorisé**

Créer une catégorie

[Gérer les catégories](#)



Pour un meilleur suivi de vos dépenses et de votre budget, excluez la dépense initiale et catégorisez les remboursements lorsque vous prenez un prêt Desjardins. Vous pouvez ainsi suivre vos remboursements selon la fréquence que vous avez définie.

Pour simplifier la catégorisation de vos transactions, créez-vous des règles!

Une fois la catégorie choisie, vous pouvez décider d'appliquer une **règle de transactions**. Cette règle vous permettra d'appliquer cette nouvelle catégorie à toutes les transactions identiques que vous effectuerez à partir de ce moment, ainsi qu'à toutes les transactions identiques réalisées dans le passé.

Date	Descriptif	Compte	Catégorie	Montant (\$)
08 OCT 2012	Achat / SEARS CANADA #1060	000000-EOP	Non catégorisé	- 160,97

Modifier cette transaction Autres actions : [Diviser](#) [Exclure](#)

Changer de catégorie : Magasins de détail - Autres

Catégoriser toutes les transactions passées et futures « SEARS CANADA » dans Magasins de détail - Autres?

Sauvegarder
Annuler

En tout temps, vous pouvez modifier cette règle en vous rendant dans la section **Préférences** de l'outil.

Pour diviser une transaction

Une transaction peut être répartie dans plusieurs catégories en cliquant sur le bouton **Diviser**.

Date	Descriptif	Compte	Catégorie	Montant (\$)
08 OCT 2012	Achat / SEARS CANADA #1060	000000-EOP	Magasins de détail - Autres	- 160,97

Modifier cette transaction Autres actions : Diviser [Exclure](#)

Changer de catégorie : Magasins de détail - Autres

Sauvegarder
Annuler



Vous pouvez vous servir de la division de transaction pour mieux catégoriser vos retraits en argent comptant au guichet automatique ou lors d'une transaction d'achat chez un marchand.

Dans cette nouvelle fenêtre, vous pouvez sélectionner les bonnes catégories et inclure le bon montant associé. Le montant de votre transaction initiale sera automatiquement ajusté.

Diviser une transaction

<input checked="" type="checkbox"/> Exclure	Achat / SEARS CANADA #1060	Magasins de détail - Autres	160,97 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Exclure	Achat / SEARS CANADA #1060	Magasins de détail - Autres	<input style="width: 50px;" type="text"/> \$ Inscrire un montant

Sauvegarder
Annuler
[Ajouter une ligne](#)

Pour exclure une transaction

Vous pouvez exclure une transaction de **Mon budget** en cliquant sur le bouton **Exclure**. Cette transaction n'apparaîtra plus dans votre outil de gestion budgétaire et en tout temps vous pouvez l'inclure de nouveau. Notez que **l'exclusion d'une transaction dans l'outil n'a aucun impact sur vos transactions AccèsD.**

Date	Descriptif	Compte	Catégorie	Montant (\$)
08 OCT 2012	Achat / SEARS CANADA #1060	000000-EOP	Magasins de détail - Autres	- 180,97

Modifier cette transaction Autres actions :

Changer de catégorie



Vos paiements de facture Visa Desjardins peuvent être exclus de votre budget. Assurez-vous cependant que toutes les transactions apparaissant sur votre relevé Visa Desjardins sont bien catégorisées dans **Mon budget!**

Pour ajouter une transaction

Une transaction peut être ajoutée dans l'outil de gestion budgétaire. Cliquez sur l'onglet **Transactions**, puis sur le bouton **Ajouter transaction**.

Cette fonctionnalité vous permet notamment d'ajouter les transactions qui n'ont pas été effectuées à partir d'un compte Desjardins. Vous serez ainsi en mesure d'inclure le montant des dépenses que vous jugez importantes et qui ont été réalisées à partir d'un compte d'une autre institution financière.

Vue d'ensemble
Transactions
Budget
Projet
Préférences

Transactions

6 transactions n'ont pas pu être catégorisées automatiquement.
 Obtenez un portrait complet de vos revenus et de vos dépenses en catégorisant vous-même ces transactions.
[Catégoriser vos transactions](#)

Modifier
+ Ajouter transaction
Afficher :
Toutes les catégories

Date	Descriptif	Compte	Catégorie	Montant (\$)
12 OCT 2012	Correction retrait direct	000000-EOP	Retrait - Autres	182,04
11 OCT 2012	Dépôt au G/ACO ADMIN. ET SERV. PUB.	000000-EOP	Revenus - Autres	400,00

Pour ajouter une transaction, vous devez indiquer la date à laquelle la transaction a été réalisée ainsi qu'une brève description de cette transaction. Vous devez également sélectionner la catégorie dans laquelle cette transaction a été réalisée et y ajouter le montant.

Ajouter une transaction Fermer

Cette transaction sera ajoutée à **Mon budget** sans affecter vos opérations et ne sera pas inscrite à votre relevé de compte.

Date :

Description : 30 caractères restants

Catégorie :

Montant :

Avez-vous payé comptant en utilisant l'argent d'un retrait? ?

Oui Non

La catégorie **Retrait - Chèque/Argent comptant** sera ajustée pour que la transaction ajoutée manuellement ne soit pas calculée en double dans votre budget.



Vous souhaitez savoir combien vous dépensez en argent comptant chaque semaine pour vos cafés? Utilisez l'ajout manuel de transaction et sélectionnez l'indicateur de retrait dans un compte Desjardins.

Dans l'encadré vert, vous avez la possibilité de répondre à la question « **Avez-vous payé comptant en utilisant l'argent d'un retrait?** ».

En répondant « Oui », vous indiquez que cette transaction provient d'un retrait en argent comptant effectué à partir d'un de vos comptes Desjardins. Le retrait ayant déjà été comptabilisé dans vos dépenses, l'outil **Mon budget** retirera automatiquement ce montant de vos derniers retraits pour éviter que la transaction soit calculée en double.

Modifier		+ Ajouter transaction		Afficher : <input type="text" value="Tous les mois"/>	<input type="text" value="Toutes les catégories"/>
Date	Descriptif	Compte	Catégorie	Montant (\$)	
14 NOV 2012	Café St-Viateur	Ajoutée manuellement	Café	-6,50	
14 NOV 2012	↳ Café St-Viateur	Ajoutée manuellement	Chèque/Argent comptant	6,50	

BUDGET

L'onglet **Budget** vous permet de contrôler vos revenus et vos dépenses. Consultez-y vos dépenses et vos revenus moyens mensuels par catégorie et fixez-vous des objectifs budgétaires réalistes. Vous pouvez également y suivre graphiquement la progression de vos revenus et de vos dépenses.

Avant de créer un budget, assurez-vous d'avoir bien catégorisé vos transactions. Cela vous permettra d'obtenir des moyennes mensuelles qui tiennent compte de vos dépenses et de vos revenus associés à ces catégories.

Pour créer un budget

Cliquez sur le bouton **Budgétiser** qui se trouve à droite de la catégorie pour laquelle vous souhaitez contrôler vos dépenses.

Créez votre 1^{er} budget dès maintenant

Pour un meilleur contrôle de vos dépenses, cliquez sur **Budgétiser** et fixez un objectif budgétaire aux catégories de votre choix.

Créer un budget vous aide à contrôler vos dépenses afin de réaliser vos projets.

Dépenses non budgétisées - Masquer

Catégories avec dépenses	
Alimentation	Budgétiser
Assurances	Budgétiser
Éducation	Budgétiser
Loisirs	Budgétiser
Retraits	Budgétiser

+ Afficher toutes les catégories

Une nouvelle fenêtre s'ouvre et présente, pour la catégorie sélectionnée ainsi que pour les sous-catégories qui la composent, vos moyennes mensuelles de dépenses. Inscrivez l'objectif budgétaire que vous souhaitez respecter dans la case associée à la catégorie désirée. Une fois votre objectif budgétaire établi, cliquez sur le bouton **Sauvegarder**.

< Retour

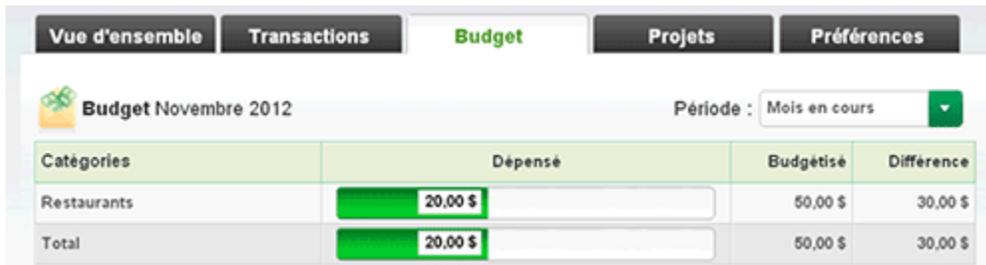
Catégories	Dépenses - Moyenne mensuelle	Budgétisé
Alimentation	266,21 \$	<input type="text"/> \$ par mois
↳ Boissons alcoolisées	7,63 \$	<input type="text"/> \$ par mois
↳ Épicerie	209,62 \$	<input type="text"/> \$ par mois
↳ Lunch bureau	6,50 \$	<input type="text"/> \$ par mois
↳ Restaurants	47,34 \$	<input type="text" value="50"/> \$ par mois

+ Afficher toutes les catégories

Créer une catégorie

Sauvegarder

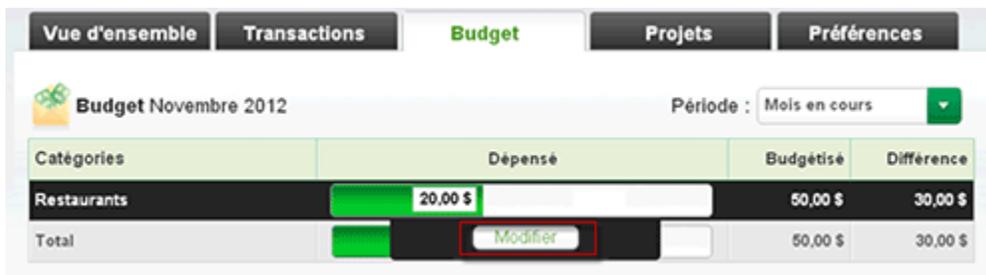
Une fois sauvegardé, votre budget nouvellement créé apparaît sur la page **Budget**. Vous pouvez ainsi suivre la progression de vos dépenses dans le mois courant. Ce nouveau budget apparaît également sur la page **Vue d'ensemble**.



Catégories	Dépensé	Budgetisé	Différence
Restaurants	20,00 \$	50,00 \$	30,00 \$
Total	20,00 \$	50,00 \$	30,00 \$

Pour modifier un budget déjà créé

Pour apporter une modification à votre budget, cliquez sur le bouton **Modifier**.



Catégories	Dépensé	Budgetisé	Différence
Restaurants	20,00 \$	50,00 \$	30,00 \$
Total	<input type="text" value="Modifier"/>	50,00 \$	30,00 \$

PROJETS

Réaliser vos projets sans recourir au crédit, c'est possible et même souhaitable. Il ne suffit que d'un peu de planification, de bonne volonté et d'épargne.

L'onglet **Projet** facilite la création, le suivi et l'atteinte de vos objectifs d'épargne à court terme. Vous planifiez de voyager dans l'année, souhaitez changer de voiture l'année prochaine ou désirez simplement disposer d'un fonds d'urgence en cas de coup dur? **Mon budget** peut vous aider à réaliser des projets dont l'horizon est de 5 ans et moins.

Pour vos projets à moyen et long terme, il est préférable de consulter votre conseiller financier Desjardins qui pourra vous accompagner dans l'établissement d'un plan financier adapté à vos besoins.



Certaines dépenses annuelles sont prévisibles. Par exemple, le paiement des taxes municipales. Pourquoi ne pas vous créer un objectif d'épargne pour économiser le montant que vous allez devoir déboursier?

Pour créer un projet

Sélectionnez l'un des projets prédéfinis ou créez un autre projet de votre choix.

Cliquez ensuite sur le bouton **Créer**. Une nouvelle fenêtre s'ouvre et vous présente les étapes à suivre pour créer votre projet.

1. Description

Attribuez un nom au projet, évaluez son coût total et précisez le type de projet dont il s'agit (voyage, achat d'une automobile, etc.). En savoir plus sur le [cas particulier des produits d'épargne à terme par versements](#)

2. Simulation

Choisissez tout d'abord le produit d'épargne Desjardins dans lequel vous souhaitez accumuler votre argent en vue de réaliser votre projet. Vous pouvez en sélectionner un existant ou en ouvrir un nouveau parmi les [produits d'épargne admissibles](#).

The screenshot shows the 'Simulation' step of a process. At the top, there are four tabs: 'Description', 'Simulation' (highlighted), 'Confirmation', and 'Virements'. Below the tabs is the heading 'Lier un compte d'épargne'. Underneath, there is a section 'Comptes admissibles' with a help icon and three rows of accounts:

Compte	Montant
<input checked="" type="radio"/> 000001-ES2	2,23 \$
<input type="radio"/> 000002-ET1	7 152,59 \$
<input type="radio"/> 000000-ES2	507,35 \$

Below this is the section 'Calcul du versement périodique pour votre projet d'épargne'. It features two sliders: 'Durée' (Duration) and 'Versement suggéré' (Suggested payment). To the right of the sliders, the following information is displayed:

Novembre 2013
12 mois

Mensuel : 104 \$
Aus deux semaines : 48 \$
Hebdomadaire : 24 \$

At the bottom, there are three buttons: 'Annuler', 'Précédent', and 'Continuer'.

Pour sélectionner le produit d'épargne de votre choix, cochez la case associée au produit qui vous convient. Si vous avez déjà lié un compte à un projet, vous ne pouvez pas sélectionner ce compte tant que votre projet n'a pas été réalisé ou que vous ne l'avez pas supprimé.

This screenshot is identical to the one above, showing the 'Simulation' step with the account selection table and the payment calculation section.

Une fois votre compte sélectionné, l'outil **Mon budget** vous présentera un plan établi en fonction de l'information saisie. Il s'agit d'une proposition que vous pouvez adapter à vos possibilités financières en faisant bouger les « glissières » vers la droite ou vers la gauche. Notez que **Mon budget** ne génère pas de virements automatiques vers le produit d'épargne retenu. À la dernière étape, **Virements**, vous pourrez programmer vos virements automatiques.

This screenshot is identical to the one above, showing the 'Simulation' step with the account selection table and the payment calculation section.

Les outils en ligne sont fournis à titre indicatif et doivent être utilisés à des fins personnelles uniquement. Ils vous donnent une évaluation approximative selon les données que vous y entrez. Desjardins ne garantit ni leur exactitude ni leur applicabilité à une situation particulière. Veuillez contacter votre conseiller à la caisse pour obtenir des conseils plus personnalisés.

3. Confirmation

Cette section résume toute l'information se rapportant au projet que vous élaborez. Elle vous permet de la valider et, au besoin, de la corriger.

Vue d'ensemble Transactions Budget **Projet** Préférences

Description Simulation **Confirmation** Virements

Valider l'information concernant votre projet

Nom du projet : Achat vélo montagne
 Montant : 1 250 \$
 Durée : 12 mois
 Date : Novembre 2013
 Compte lié : 000000-ES2
 Dépôt initial : 2,23 \$
 Versement suggéré : 104 \$

Annuler Précédent Continuer

4. Virements

Une fois votre projet mis en place, l'étape **Virements** vous aide à commencer à épargner.

Pour ce faire, **Mon budget** vous permet d'enregistrer vos virements à l'avance afin qu'ils s'exécutent à une date ultérieure ou de façon répétitive.

Selon le produit d'épargne retenu pour réaliser votre projet, vérifiez si vous avez déjà des virements enregistrés à l'avance. Si tel est le cas, assurez-vous que le montant et la fréquence programmés sont bien équivalents à ceux nécessaires pour atteindre votre objectif d'épargne.

Vue d'ensemble Transactions Budget **Projet** Préférences

Description Simulation Confirmation **Virements**

Félicitation! Vous avez créé un projet. Dernière étape :

 Programmez des virements pour atteindre votre objectif d'épargne. Utilisez le **virement automatique**. Épargnez pour votre projet sans vous en rendre compte et sans avoir à vous soucier de faire le virement.

[Programmer un virement maintenant](#)

Terminer

Une fois sauvegardé, votre projet nouvellement créé apparaît sous l'onglet **Projets** et vous pouvez en visualiser la progression. Ce nouveau projet sera également inclus dans le cumulatif de vos projets présenté à la page **Vue d'ensemble**.



Pour atteindre vos objectifs et réaliser votre projet, vous devez prendre les grands moyens et considérer le montant à épargner comme une dépense. Catégorisez vos virements d'épargne dans **Mon budget** comme s'il s'agissait d'une facture à payer!

Cas particulier des produits d'épargne à terme par versements

L'outil de gestion budgétaire traite automatiquement les produits d'épargne à terme par versements comme des projets. Ainsi, la seule chose que vous avez à faire est d'indiquer le nom du projet et le type de projet. Comme le terme et le montant final sont déjà fixés, vous ne pouvez pas les modifier dans AccèsD Internet. Lorsque vous supprimez un projet lié à un produit d'épargne à terme par versements, ce produit n'est plus accessible dans **Mon budget** et ne peut plus être attribué à un projet.

Vue d'ensemble Transactions Budget **Projet** Préférences

Description Simulation Confirmation Virements

Description du projet :

L'outil de gestion budgétaire traite automatiquement les **produits d'épargne par versements périodiques** comme des projets. Il ne vous reste qu'à nommer votre projet et en préciser le type. Comme le terme et le montant final sont déjà fixés, vous ne pouvez pas modifier ces informations dans AccèsD.

Nom Voyage

Montant 3000 \$

Type Fonds d'urgence

Annuler Sauvegarder

Pour modifier ou supprimer un projet

Vous pouvez décider en tout temps de valider les détails de votre projet ou de les modifier.

En cliquant sur le bouton **Détails** relié au projet, vous avez accès aux détails du projet que vous souhaitez modifier.

Mes projets

Projet en cours

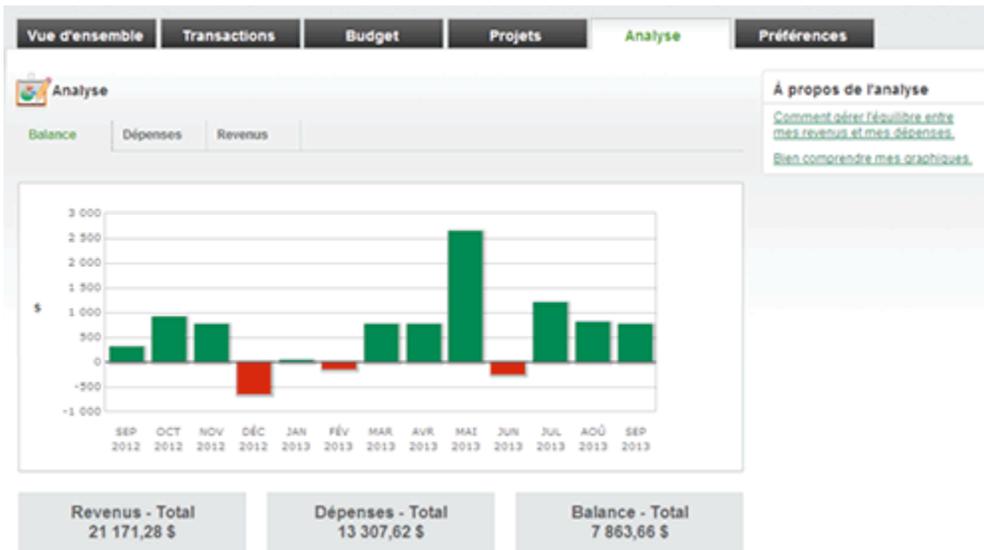
Projet	Épargné	Objectif
Achat vélo montagne	2,23 \$ À temps	1 250,00 \$
Voyage	Détails À temps	3 000,00 \$

ANALYSE

L'onglet **Analyse** vous permet d'avoir un aperçu de l'évolution dans le temps de vos dépenses et de vos revenus.

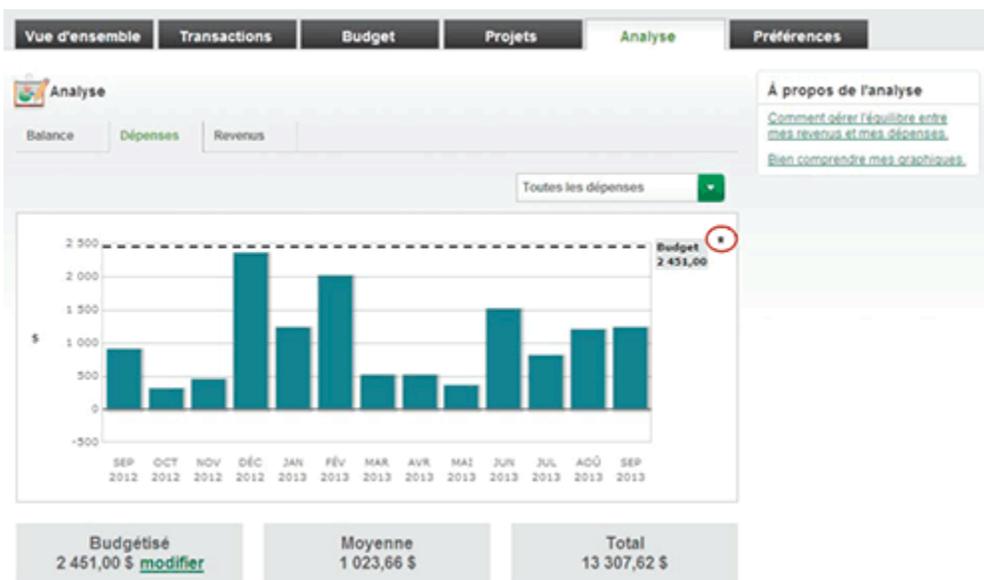
Balance

Ce graphique, présenté sous forme d'histogramme, illustre la différence entre vos revenus et vos dépenses pour les 13 derniers mois, incluant le mois courant. Il vous permet de savoir rapidement si vos dépenses dépassent vos revenus!



Dépenses et Revenus

Ces graphiques vous présentent un sommaire de vos dépenses et de vos revenus pour les 13 derniers mois, incluant le mois courant.



* Lorsque vous avez établi un budget à respecter dans une des catégories de l'onglet Budget, les montants apparaissent automatiquement dans la section Dépenses pour vous indiquer, chaque mois, si vous réussissez à respecter votre budget.

En un coup d'œil, vous êtes en mesure de repérer les ajustements à apporter pour atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés.

PRÉFÉRENCES

En cliquant sur l'onglet **Préférences**, vous pouvez adapter **Mon budget** à vos besoins en sélectionnant les comptes que vous souhaitez voir apparaître dans votre portrait. Vous pouvez également modifier les catégories et gérer les règles de transactions que vous aurez créées.



1 : Gérer vos comptes

Vous pouvez exclure certains de vos comptes de **Mon budget**. Ces comptes ne seront plus affichés et les transactions qui y sont effectuées ne feront pas partie de votre budget.

2 : Gérer vos catégories

Vous pouvez personnaliser **Mon budget** en créant vos propres catégories.

3 : Vos règles de transactions

Facilitez la gestion de **Mon budget** en assignant une catégorie à certaines transactions passées et futures.

CONSEILS POUR AMÉLIORER LA GESTION DE VOS FINANCES

1. Comment réduire vos frais de service et d'intérêts?

Voici quelques façons de réduire vos frais de service et d'intérêts.

- a. Utilisez AccèsD ou les guichets automatiques Desjardins pour payer vos comptes au lieu de faire vos transactions au comptoir.
- b. Regroupez vos comptes.
- c. Choisissez le forfait mensuel qui vous convient le mieux. Le choix du forfait idéal dépend de plusieurs facteurs tels que :
 - ⇒ le nombre de transactions que vous effectuez chaque mois
 - ⇒ votre utilisation d'AccèsD, des guichets automatiques ou du comptoir de votre caisse pour effectuer vos transactions
 - ⇒ le maintien d'un solde minimal mensuel dans votre compte
- d. Optez pour le paiement automatisé de vos factures courantes. Votre paiement sera prélevé automatiquement de votre compte, à la date et aux conditions que vous aurez choisies (montant fixe ou solde complet), et vos factures seront payées à temps.
- e. Inscrivez-vous au service Virement en cas de découvert. Ce service vous permet d'utiliser le crédit disponible sur votre carte Visa Desjardins pour couvrir un chèque, un paiement de facture ou toute autre opération dont le montant excède le solde de votre compte d'épargne avec opérations (EOP) ou de tout autre compte admissible. Vous évitez ainsi les frais pour insuffisance de fonds.

2. Comment simplifier la gestion de vos comptes?

Certaines fonctions ont été conçues pour simplifier la gestion de vos comptes. N'hésitez pas à les utiliser!

- a. Enregistrement d'opérations à l'avance (virements entre comptes, paiements de factures, etc.)
- b. Relevés de compte en ligne
- c. Réception de factures par postal
- d. Alertes courriel

3. Comment respecter mon budget?

a. Fixez-vous des objectifs budgétaires réalistes

Si vos objectifs sont trop ambitieux, vous n'arriverez pas à respecter votre budget. Pour bien budgétiser vos dépenses courantes variables (ex. : sorties au restaurant), utilisez la moyenne de vos dépenses au cours de plusieurs mois et non pas le montant des dépenses effectuées au cours d'un mois en particulier. Une fois que vous aurez budgétisé vos dépenses mensuelles par catégorie, assurez-vous que vos dépenses totales ne dépassent pas vos revenus.

b. Faites un suivi serré de votre situation budgétaire

Il est important de faire un suivi régulier de votre budget. Idéalement, vous devriez consulter **Mon budget** au moins une fois par semaine. Il sera ainsi plus facile de corriger le tir si vous vous éloignez de vos objectifs budgétaires.

c. Suivez le fil de vos dépenses en argent comptant

L'outil de gestion budgétaire vous permet de suivre les transactions que vous effectuez dans tous vos comptes et avec toutes vos cartes Desjardins. Pour vous aider à suivre vos dépenses en argent comptant, conservez vos reçus et utilisez la fonction **Division** de transaction. Cette fonction vous permet de préciser à quelles dépenses a été consacré l'argent retiré au guichet automatique ou lors d'un achat chez un marchand.

d. Prévoyez un coussin de sécurité en cas d'imprévus

Prévoyez un coussin de sécurité afin d'être en mesure de respecter votre budget en cas de dépenses imprévues (traitement dentaire, réparation urgente de votre automobile ou de votre maison, etc.). Idéalement, votre budget devrait inclure un fonds d'urgence en cas de situation plus grave telle qu'une perte d'emploi. Le montant recommandé pour un fonds d'urgence équivaut à 3 mois de dépenses. Utilisez l'option **Projets de Mon budget** pour créer votre fonds d'urgence.

e. Faites preuve de discipline

Respecter un budget demande des efforts et de la persévérance. Avec le temps cependant, vous développerez de bonnes habitudes de consommation et d'épargne et il deviendra de plus en plus facile de respecter vos objectifs budgétaires.

f. Consommez de façon responsable

Il y a plusieurs règles à suivre pour consommer de façon responsable.

- ⇒ Évitez les achats impulsifs et prenez le temps de vous demander si vous avez réellement besoin du bien ou du service convoité et si vous avez les moyens de le payer.
- ⇒ Pensez aux solutions de rechange comme l'achat de biens usagés : pourriez-vous vous contenter d'une voiture d'occasion plutôt que d'une neuve, par exemple?
- ⇒ Magasinez vos produits avant d'acheter afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix. Rappelez-vous que le produit le plus cher n'est pas nécessairement le meilleur.
- ⇒ Avez-vous vraiment besoin d'acheter une marque connue? Une marque générique pourrait-elle aussi bien faire l'affaire?
- ⇒ Pouvez-vous attendre les soldes?

4. Que faire si je dépasse mon budget?

Avant de penser que rien ne va plus, il convient de se poser quelques questions.

a. Mes transactions sont-elles toutes bien catégorisées?

Il se peut qu'une de vos transactions se soit malencontreusement glissée dans la mauvaise catégorie, faussant ainsi votre budget. Prenez le temps d'examiner les transactions de la catégorie concernée et assurez-vous qu'elles sont toutes exactes et placées au bon endroit.

Une fois cette première validation effectuée et qu'aucune erreur n'est détectée, il convient de prendre certaines mesures.

b. Coupez d'abord le superflu

Grâce à l'outil budgétaire, il est plus facile de vérifier où va votre argent. Si vous n'arrivez pas à équilibrer votre budget, réduisez d'abord ce qui n'est pas nécessaire à votre subsistance : vos sorties au restaurant ou au cinéma, par exemple.

c. Réduisez vos forfaits mensuels

Vérifiez si les services ou les forfaits que vous payez pour la téléphonie, la câblodistribution ou Internet correspondent bien à vos besoins. Avez-vous absolument besoin de l'appel en attente, de l'afficheur, du répondeur, etc.? Réfléchissez aussi à l'utilisation que vous faites de ces services. Vous pourriez peut-être limiter votre utilisation du téléphone cellulaire, par exemple.

d. Augmentez votre revenu si possible

Réduire ses dépenses est généralement plus facile que d'augmenter ses revenus. Cela dit, une fois les dépenses réduites au minimum, c'est parfois la seule façon de boucler son budget. Vous pouvez chercher un emploi secondaire qui vous procurera un revenu d'appoint, à moins que vous ne parveniez à négocier une augmentation de salaire ou à dénicher un emploi mieux rémunéré.

5. Comment atteindre mes objectifs d'épargne?

a. Fixez-vous des objectifs d'épargne réalistes

Examinez de près votre budget et déterminez la marge de manœuvre dont vous disposez afin de vous fixer des objectifs d'épargne réalistes.

b. Respectez votre budget

Si vous ne respectez pas votre budget, vous n'atteindrez sans doute pas vos objectifs d'épargne. Consultez la section [Comment respecter mon budget?](#) pour savoir comment y parvenir.

c. Soyez persévérant

L'action d'épargner est simple à comprendre, mais elle n'est pas pour autant facile à réaliser! Pourquoi? Parce qu'elle nécessite des efforts constants. Sans une décision ferme de votre part, vous ne réussirez pas à mettre de l'argent de côté.

d. Ne sous-estimez pas votre capacité à épargner

Il n'est pas nécessaire d'être riche pour épargner. Même s'il s'agit de petits montants, votre épargne fructifie avec le temps. Le secret consiste à se fixer un objectif réaliste et à le respecter coûte que coûte. Déterminez un montant d'argent qui sera prélevé de vos revenus, à la fréquence de votre choix, pour être déposé directement dans un produit d'épargne. Il peut s'agir de seulement 10 \$ par semaine ou de 60 \$ par mois par exemple.

6. Comment bien choisir mon produit d'épargne?

Voici quelques éléments importants qui vous guideront dans le choix du produit d'épargne idéal pour vos projets.

- ⇒ L'outil **Mon budget** vous aide à réaliser des projets à court terme ayant une durée maximale de 5 ans.
- ⇒ Le taux d'intérêt et les frais liés à un produit d'épargne ne sont pas inclus dans le calcul du versement suggéré pour un projet.
- ⇒ Certaines conditions s'appliquent. Informez-vous sur chaque produit d'épargne ou communiquez avec votre conseiller à la caisse pour plus de précisions ou obtenir des conseils plus personnalisés avant de créer un projet d'épargne dans **Mon budget**.

Voici les comptes admissibles dans l'outil **Mon budget**.

- ⇒ **Compte Ép@rgne à intérêt élevé** : réalisez rapidement vos projets grâce à un taux d'intérêt avantageux. Les virements entre comptes en ligne sont illimités et sans frais, facilitant ainsi l'accès aux sommes accumulées. Les intérêts sont versés mensuellement.
- ⇒ **Compte d'épargne stable** : Idéal si vous voulez mettre des sommes d'argent de côté, mais désirez avoir toute la flexibilité pour modifier vos virements ou avoir accès aux sommes accumulées. Les intérêts sur les sommes accumulées sont versés mensuellement.
- ⇒ **Compte d'épargne stable CELI** : Procure la même souplesse que le compte précédent mais permet en plus d'épargner à l'abri de l'impôt¹.
- ⇒ **Épargne à terme par versements** : Doté d'un taux d'intérêt avantageux, c'est en fait un contrat d'épargne qui vous assure d'atteindre vos objectifs puisque vous devez respecter votre engagement jusqu'à la fin². Outil tout indiqué pour les projets dont l'objectif est de plus de 1 200 \$.

Pour étudiants de 24 ans et moins :

- ⇒ **Épargne-projets Plus** : déterminez le montant qu'il vous faut pour concrétiser un projet, choisissez ensuite un montant et une fréquence de versement et le tour est joué! Taux d'intérêt promotionnel, fixe et garanti jusqu'à l'échéance. Le capital est garanti à 100 % et vous pouvez avoir accès aux sommes accumulées en tout temps.
- ⇒ **Épargne rendement études par versements** : permet d'épargner pour un projet ayant un objectif de 500 \$ et plus, tout en procurant un taux d'intérêt avantageux.

1. Comme il s'agit d'un régime enregistré, certaines règles s'appliquent.

2. Rachetable sans frais ni pénalités au 3e au 4e anniversaire pour les termes de 4 ou 5 ans.

7. Que faire si je suis en retard dans l'atteinte de mes objectifs d'épargne?

a. Revoyez vos objectifs d'épargne

Si vous êtes systématiquement en retard dans vos objectifs d'épargne, il se peut que vos projets soient trop ambitieux. Revoyez-les à la lumière de votre situation budgétaire. Si vous constatez que votre objectif d'épargne mensuel n'est pas réalisable, vous devez le réviser à la baisse ou en prolonger l'échéance.

b. Réviser vos objectifs budgétaires

Il se peut que vous ne parveniez pas à atteindre vos objectifs d'épargne parce que vous ne respectez pas votre budget. Dans ce cas, consultez la section **Comment respecter mon budget?** pour savoir comment y parvenir.

c. Définissez vos priorités

Peut-être menez-vous trop de projets en même temps? Prenez le temps de réfléchir au projet le plus important pour vous et concentrez-y vos efforts!